

**DÉSIGNATION DE L'ÉPOUX OU DU CONJOINT DE FAIT  
EN TANT QUE TITULAIRE SUCCESSEUR\***

\_\_\_\_\_

**No de compte**

\_\_\_\_\_

**Nom du titulaire**

\_\_\_\_\_

**Prénoms du titulaire**

Je, le Titulaire du CÉLI, désigne mon époux ou conjoint de fait (dont le nom est indiqué ci-dessous) comme titulaire successeur du CÉLI à mon décès. En tant que titulaire successeur, mon époux ou conjoint de fait acquerra tous mes droits à titre de titulaire du CÉLI à mon décès, et le CÉLI sera maintenu à son nom. (Les termes « époux » et « conjoint de fait » s'entendent au sens qui leur est donné dans la Loi de l'impôt sur le revenu.)

Je comprends que cette désignation ne prendra pas effet si la personne dont le nom est indiqué ci-dessous n'est plus mon époux ou conjoint de fait à mon décès (ou si elle décède avant moi). Je comprends également que je peux révoquer ou modifier cette désignation en tout temps, et qu'il m'incombe de soumettre une nouvelle désignation en cas de rupture de mon mariage ou partenariat domestique (ou si la personne dont le nom est indiqué ci-dessous décède avant moi) si je désire désigner une autre personne.

\_\_\_\_\_

Nom de l'époux ou conjoint de fait

\_\_\_\_\_

Prénom de l'époux ou conjoint de  
fai

\_\_\_\_\_

Numéro d'assurance sociale de l'époux ou conjoint  
de fait

\_\_\_\_\_

Signature du titulaire

\_\_\_\_\_

Date (JJ/MM/AAAA)

\* Cette désignation n'est pas possible au Québec en raison des différences du système juridique québécois.